



Réf. Farde e-Assemblées : 514448

N° PV : 6

Réf. Tutelle : 19/11/2007/A/006

N° OJ : 6

Arrêté - Conseil du 19/11/2007**Présents - Zijn aanwezig :**

M. dhr. THIELEMANS, Bourgmestre-Président; Burgemeester-Voorzitter; Mme mevr. MILQUET, Mme mevr. HARICHE, M. dhr. CLOSE, M. dhr. OURIAGHLI, M. dhr. CEUX, Mme mevr. LALIEUX, Mme mevr. NOEL, M. dhr. EL KTIBI, M. dhr. MAMPAKA, M. dhr. DE HERTOOG, Echevins; Schepenen; Mme mevr. LEMESRE, Mme mevr. VYGHEN, M. dhr. MAYEUR, M. dhr. ROMDHANI, M. dhr. DE CRÉE, M. dhr. HEIRBAUT, M. dhr. NIMEGEERS, M. dhr. ARCKENS, M. dhr. BOUKANTAR, M. dhr. EL HAMMOUDI, M. dhr. COOMANS de BRACHENE, Mme mevr. ABID, Mme mevr. MATHIAS, M. dhr. DE LILLE, M. dhr. OBERWOITS, M. dhr. BARNSTIJN, M. dhr. PETERS, M. dhr. SMET, Mme mevr. RIES, M. dhr. TEMIZ, M. dhr. FASSI-FIHR, Mme mevr. AMPE, Mme mevr. MUTYEBELE, M. dhr. VANACKERE, Mme mevr. MEJBAR, Mme mevr. ATTALBI, M. dhr. AMRANI, Mme mevr. OLDENHOVE de GUERTECHIN, Mme mevr. FISZMAN, M. dhr. MAINGAIN, M. dhr. DUBIÉ, Mme mevr. JELLAB, Conseillers communaux; Gemeenteraadsleden; M. dhr. SYMOENS, Secrétaire de la Ville; Stadssecretaris.

Objet: Règlement taxes 2008.- Impôt communal additionnel à l'impôt des personnes physiques.

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la Nouvelle Loi Communale et notamment les articles 117 et 260 ;

Vu le Code des Impôts sur les Revenus et notamment les articles 465 à 469;

ARRETE :

Article premier.- Il est établi pour l'exercice 2008 un impôt communal additionnel à l'impôt des personnes physiques qui sont imposables dans la commune au 1er janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice.

Article 2.- Le taux de l'impôt est fixé pour tous les contribuables à 6 % de la partie de l'impôt des personnes physiques due à l'Etat pour le même exercice.

Ainsi délibéré en séance du 19/11/2007

Le Secrétaire de la Ville,
De Stadssecretaris,
Luc Symoens (s)

Le Bourgmestre-Président,
De Burgemeester-Voorzitter,
Freddy Thielemans (s)

Pour copie conforme, Bruxelles, le 23/11/2007 :

Par le Collège :
Par délégation du Secrétaire de la Ville,

Le Collège,

Mia VERMEER

Freddy THIELEMANS

Annexes